COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 OCTOBRE 2011

EXCUSES: SERVIAN-BRET-RUFFIER

RACCORDEMENT POSTAL

Monsieur le Maire signe la charte d'engagement et de partenariat avec la poste ayant pour objet le raccordement postal qui consiste à dénommer et numéroter les rues, chemins et toutes voies publiques. Le conseil considère que ce projet facilitera :

- L'accès des soins et des premiers secours
- Les déplacements à l'intérieur des communes grâce à une technique GPS
- La livraison des entreprises
- Le développement des services à la personne
- L'accès des facteurs

DEMANDE DE PRET

Réalisation d'un prêt à la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Sud Rhône Alpes lié au financement des travaux d'extension de l'école maternelle, selon les caractéristiques suivantes :

Montant : 300 000 €

♣ Durée : 15 ans

♣ Taux actuel : 3.89 %

♣ Echéances de remboursement : annuelles

Le conseil donne délégation à Monsieur le Maire pour la réalisation de ce prêt.

TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX

- Agrandissement du bureau de Mme la directrice de l'école élémentaire : déplacement d'une cloison et mise aux normes de l'installation électrique pour un montant de 1904 € TTC auquel il faut rajouter l'achat de matériaux pour environ 700 €. Après, vote du conseil 5 pour, 4 contre, 1 abstention, le projet est adopté. Le conseil réitère sa demande à savoir que les travaux à faire dans l'annéesoient définis avant le vote du budget en avril.
- Remise en conformité électrique après la visite de contrôle de l'APAVE sur l'ensemble des bâtiments communaux, devis qui s'élève à 5188.25 € TTC, le conseil décide de faire les travaux par tranche. Avant la fin de l'année 2011, sera réalisée la mise en conformité des écoles maternelle et élémentaire pour 996.26 € TTC.

LE POINT SUR L'INTERCOMMUNALITE

Le vote de la CDCI sur la décision de la CCR et des communes qui la compose de ne pas

être intégrée aux projets d'agglomération de Valence, n'a pas répondu à notre attente :

5 pour, 4 contre, 27 abstentions. A suivre...

ADMISSION EN NON-VALEUR

Le conseil accepte la demande formulée par le trésorier concernant l'admission en non-

valeur présentée pour 3 redevables soit un montant de 1157.16 € TTC.

CHAISES POUR LA SALLE COMMUNALE

La société ADP consultée pour l'achat de chaises, a laissé en dépôt à la mairie plusieurs

modèles, le conseil a fait son choix, mais, Monsieur le Maire propose de consulter le

club des trois ponts pour arrêter ce choix. Le crédit prévu au budget est de 2500 € soit

50 chaises.

TAXE D'AMENAGEMENT

Monsieur le Maire informe le conseil que la loi des finances rectificative n°2010-1658 du

29/12/2010 a réformé le régime des taxes locales dues au titre des opérations de

construction.

La taxe d'aménagement se substituera à la taxe locale d'équipement au 1^{er} mars 2012.

Le conseil décide d'instituer la taxe d'aménagement et en fixe le taux à 3 %.

QUESTIONS DIVERSES

CREATION D'UNE COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Monsieur le maire informe que dans le cadre de la Communauté de Communes de la Raye

la création d'une Commission Intercommunale des Impôts Directs est obligatoire. Pour

ce faire, le conseil doit désigner 8 noms : 4 titulaires et 4 suppléants dont 2 extérieurs

à la commune.

Sont désignés, titulaires :

GELIBERT Gérard, BRET Bernard, SAYN Pierre,

Extérieur à la commune : BARLATIER Jean-Paul

Sont désignés suppléants :

SEUX Gabriel, DESCOMBES Bernard, QUAILLET Christel

Extérieur à la commune : RIMET Olivier

SYNDICAT D'IRRIGATION-CHANGEMENT DELEGUE

Monsieur le Maire soumet au conseil le courrier du Président du Syndicat d'Irrigation qui demande de désigner un délégué pour remplacer Monsieur BOUVET Stéphane démissionnaire. Est désigné titulaire BRET Rémi, suppléant IMBERT Laurent.

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DE LA DROME-APPROBATION D'UN PROJET DE RACCORDEMENT ELECTRIQUE

Le conseil approuve le projet de raccordement au réseau BT pour alimenter l'habitation de Monsieur BRET Rémi, approuve le plan de financement et décide que la part communale qui s'élève à 5643.36 € sera entièrement financée par Monsieur BRET Rémi (domaine privée).

CESSION DE L'IMMEUBLE ABRITANT L'OFFICE DU TOURISME A CHABEUIL

Rendez-vous est pris avec Monsieur le Maire de Chabeuil et Monsieur le trésorier le 21 octobre 2011 pour un point sur les contraintes liées à cet immeuble.

FIBRE OPTIQUE-AVANCEMENT DES TRAVAUX

La pose de la fibre optique est réalisée, reste à installer l'armoire NRA-ZO et à effectuer les raccordements au réseau. La mise en service est prévue au premier trimestre 2012.

AGENDA ET BULLETIN MUNICIPAL 2012

Des réunions avec la commission communication sont fixées pour la préparation de ces deux documents d'informations.

AMENAGEMENT DU VILLAGE

Le conseil demande que Monsieur le Maire présente une esquisse établit par Monsieur CORDEIL architecte urbaniste soit présentée pour avis.

GUIRLANDES DE NOEL

Demande de devis en cours pour installer des branchements sur les candélabres.

DEGRADATIONS

Il a été constaté diverses dégradations dans le village, en particulier,

- √ Village botanique: déplacement de l'étiquetage
- ✓ Terrain de boules : buttes pour piste vélo-cross!
- ✓ Dépôts d'ordures autour des containers: vestiaires du foot et quartier Panette.

Le conseil demande qu'un arrêté soit pris par Monsieur le Maire afin de pouvoir sanctionner ces faits.

URBANISME

Les dossiers suivant sont présentés au conseil:

Déclaration préalable : réfection de toiture par Mme BENISTANT le village,

Permis de construire, extension bâtiment, par M et Mme PELLETIER, pied du coteau

Permis de construire, abri à voiture, quartier les Véores par MLADREY et Mme CHABANEL.

COMMISSION ECOLE

Mme CHARRIERE Magali annonce son retrait de cette commission et Mme VASSELIN Nicole sera sa remplaçante.

LAME DE DENEIGEMENT

Monsieur le Maire annonce que nous avons fait l'acquisition de lames de déneigement.